

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTROLE DE BONNE EXECUTION DES TRAVAUX

Le présent document permet de vérifier la bonne exécution des travaux d'une installation d'assainissement autonome et notamment de s'assurer que l'ensemble des règles de construction a été respecté et que le dispositif réalisé correspond bien au projet validé lors de la demande d'installation.

Numéro de dossier : 125-2007.04-93

Date du contrôle de conception et d'implantation : mercredi 11 avril 2007

Nom et prénom du demandeur : Mr Gabriel CAPPO

Adresse : Le Bourg

Commune : FONS Code postal : 46100 ☎ : 05 65 38 24 50

Section et numéro de la parcelle du projet : 46125-BL-74

Adresse de la parcelle concernée par le projet : Compeyre

Commune : GORSES Code postal : 46210

Date du contrôle : vendredi 26 août 2011

Personne(s) rencontrée(s) : Monsieur CAPPO

État d'avancement des travaux :

- prétraitement : Terminé

- traitement : Terminé

Personne chargée du contrôle : Marjorie CORBREJAUD

Adresse du service en charge du contrôle : Communauté de communes du Haut Ségala

Place de la Poste 46210 LATRONQUIERE

Tél. /Fax. : 05 65 11 61 97 ou 06 31 32 33 47

E-mail : c.c.haut-segala@info46.fr

Nom de l'installateur du projet : Monsieur Patrick CALMEJANE

Adresse : Estal

Commune : LACAM D'OURCET Code postal : 46190 ☎ : 06 83 86 65 79

IMPLANTATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

● Règles générales d'implantation

Est-ce que les éléments de la filière d'assainissement sont disposés conformément au projet validé ?

NON

● Respect des distances minimales du dispositif de traitement :

- > 35 m d'un captage d'eau utilisé pour la consommation humaine

OUI

- > 5 m d'une habitation

OUI

- > 3 m de toute végétation

OUI

- > 3 m des limites de la propriété

OUI

Observations :

Afin de garantir la pérennité du système, il est conseillé de maintenir les arbres à plus de 3 m.

COLLECTE DES EAUX USEES

- Toutes les eaux usées sont-elles raccordées comme prévu ?
- La pente en amont du prétraitement est-elle suffisante (2-4 %) ?
- Diamètres des tuyaux de canalisation \geq 100 mm ?
- Les eaux pluviales sont-elles détournées de la fosse ?
- Accès possible par un regard ou un té de visite ?
- Présence d'une pompe de relevage
 Si oui, sa position.....

NON VERIFIABLE
NON VERIFIABLE
OUI
OUI
OUI
NON

Observations :

PRETRAITEMENT

Fosse toutes eaux

- Volume de la fosse conforme au projet validé ?
- Volume :
- Fosse positionnée dans le bon sens ?
- Fosse à moins de 10 m sorties eaux usées habitation ?
- Fosse posée horizontalement ?
- Fosse stabilisée sur un lit de sable compacté de 10 cm d'épaisseur ?
- Mise en eaux de la fosse ?
- Tampons de visite accessibles ?

OUI
3 000 litres
OUI
OUI
NON
NON VERIFIABLE
OUI
OUI

Ventilation

- Présence d'une ventilation primaire servant de prise d'air en amont de la fosse ?
- Si oui diamètre :
- Présence d'une ventilation en aval de la fosse ?
- Si oui diamètre :
- Sortie de l'air vicié au dessus de l'habitation ?
- Présence d'un extracteur statique ou éolien ?

OK (en attente)
100
OUI
100 mm
NON
statique

Observations :

Les tampons de visite de la fosse devront rester accessibles et visibles. Si des odeurs venaient à gêner le propriétaire, il faudrait remonter la ventilation secondaire en toiture. La ventilation primaire est à remonter en toiture.

Préfiltre

- Positionnement correct par rapport au projet ?
- Le préfiltre est-il incorporé à la fosse toutes eaux ?
- Présence de matériaux filtrant ?
- Le volume du préfiltre est-il conforme au projet validé ?

OUI
OUI
OUI
OUI

Observations :

Bac à graisse(le cas échéant)

- Présence d'un bac à graisse ?
- Position correct : à moins de 2 m de la maison et horizontalement ?
- Volume conforme au projet validé ?
- Volume :
- Une ventilation du bac à graisse existe-t-elle ?
- Tampon de visite accessible ?

NON

Observations :

TRAITEMENT

Filtre planté de macrophytes

● Dimensionnement filière de traitement

- | | |
|----------------------------|------------------|
| - Premier bassin vertical | OUI |
| diamètre : | 1,7 m |
| Profondeur : | 60 cm |
| - Deuxième bassin vertical | OUI |
| diamètre : | 1,7 m |
| Profondeur : | 60 cm |
| - Mare terminale | OUI |
| Dimension : | 2 m ² |

● Matériaux utilisés pour les bassins verticaux

- | | |
|---|-------|
| - La granulométrie du sable est-elle conforme ? | OUI |
| - Epaisseur de la couche de sable ? | 10 cm |
| - Présence de gravier d'une granulométrie de 10/20 mm ? | OUI |
| - Epaisseur | 25 cm |
| - Présence de gravier d'une granulométrie de 20/40 mm ? | OUI |
| - Epaisseur | 25 cm |
| - Orifice des tuyaux d'épandage orientés vers le bas ? | OUI |

● Clôture

- | | |
|-------------------------------|-----|
| - Le système est-il clôturé ? | NON |
|-------------------------------|-----|

Observations :

Provenance des matériaux : sable : Saint Paul des Landes
Gravier roulé : Saint Denis Catus

Ce système de traitement n'est pas règlementaire.

Des analyses du rejet seront effectuées régulièrement.

Le système devra être clôturé.

1. AVIS TECHNIQUE PROPOSE PAR LE TECHNICIEN

La filière d'assainissement réalisée est **non conforme**.

Commentaires / Réserves :

- Remonter la ventilation primaire en toiture.
- Le système de traitement mis en place n'est pas règlementaire.
- Clôturer le système de traitement.

Afin de protéger le système d'assainissement, il est conseillé de ne pas rouler ou déposer de charge lourde dessus. Il est également préconisé, pour que les performances du procédé soient optimales, de vidanger la fosse toutes eaux au moins tous les 4 ans c'est à dire lorsque les boues occupent 50 % du volume utile de la fosse.

Latronquière, le **vendredi 16 septembre 2011**

La technicienne

Communauté de Communes du Haut Ségala
Service Public d'Assainissement Non Collectif

LATRONQUIERE
Tél./Fax: 05 65 11 61 97
Marjorie CORBREJAUD

2. DECISION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE

- Avis favorable
 Avis défavorable

Commentaires :



Latronquière, le **16.09.2011**
Cachet et signature du Président

3. NOTIFICATION PAR LA COMMUNE

Vu et accepté par la commune. Transmis à l'intéressé.

GORSES le **04 Octobre 2011**
Cachet et signature du Maire
Claudine RIGAL

